
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Delattre / République »

Mardi 9 Mai 2023 à 18h30, EVS

Etaient présents :

M.ZOUAOUI, Adjoint au Maire, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

Mme GUIHENEUC, Chargée de missions au Cabinet du Maire.

M.LE CORRE, Directeur Adjoint des Services Techniques.

Mme DE SOUSA MANO, Assistante du Maire, des Élus et du Cabinet.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur ZOUAOUI ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Retour sur les questions précédemment posées
- Réalisation de l'itinéraire de la visite du quartier
- Point sur les travaux du réseau de chaleur
- Résultat de la réunion sur la circulation du quartier des tilleuls (Carnot, Léon Bloy, Sarda...)
- Réalisations de la ville
- Questions diverses

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Retour sur les questions précédemment posées :

- **Un conseiller demande s'il est prévu que les chaussées soient refaites entièrement en vue des travaux du réseau de chaleur ?**

Monsieur LE CORRE répond que des travaux seront effectués en fonction des tranchées ouvertes.

- **Un conseiller expose le fait qu'il y aurait une multiplication de câbles aériens, et demande pourquoi la municipalité ne les enterrent pas ?**

L'enfouissement des câbles se fera en fonction des travaux d'assainissement futurs mais aussi selon capacité d'investissement (budget).

- **Une conseillère demande si les bénéficiaires des réseaux de chaleurs seront seulement les bâtiments publics ?**

Seuls les bâtiments collectifs avec des chaufferies collectives seront concernés, qu'ils soient publics ou privés.

- **Un conseiller demande si une ville a le libre arbitre sur les limitations de vitesse ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que dans la mesure où les rues appartiennent à la commune et que la vitesse est adaptée, oui.

- **Une conseillère demande ce qu'est une zone de partage ?**

Une zone de partage est une zone ouverte à la circulation de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...)

- **Un conseiller demande pourquoi ne pas installer des chicanes dans la rue Carnot afin de ralentir les automobilistes ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que cette rue ne doit pas être un raccourci. Le mieux serait de changer le sens de circulation.

- **Une conseillère demande pourquoi la partie devant le bâtiment de l'allée des tilleuls a été passée en sens unique ?**

La municipalité répond qu'avec la livraison de la nouvelle résidence de 140 logements, il était nécessaire de gérer le flux de véhicules. Notamment au niveau de la sortie de leur parking.

- **Une conseillère demande si des trottinettes vont être mises à disposition sur la commune ?**

Oui, d'ici le printemps.

- **Une conseillère demande si la municipalité peut rappeler aux habitants de nettoyer les trottoirs devant chez eux ?**

Une campagne de sensibilisation sur le magazine ainsi que sur les réseaux sociaux de la ville commencera prochainement.

- Un conseiller évoque que le parking du cinéma serait sale et allumé la journée.

Monsieur ZOUAOUI en prend bonne note et remontera l'information aux services afin qu'une solution puisse être trouvée.

Itinéraire de la visite :



PARCOURS

AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY → RUE CARNOT → RUE LÉON BLOY → ALLÉE DES TILLEULS → AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain :

Les travaux ont déjà commencé au niveau du SIETREM, en ce sens le réseau se déploiera jusqu'à l'espace Charles Vanel. Aussi, les travaux impacteront le chemin de Gouvernes. Quant-au cœur de ville, l'impact des travaux étant important en de nombreux points, il a été décidé qu'ils seront réalisés pendant l'été. Ceci permettra de limiter les nuisances pour les riverains. La fin des travaux pour l'ensemble de la ville est prévue en 2025.

Toutefois, il est important de préciser, d'un point de vue technique que ces travaux nécessitent des tranchées profondes, ce sont donc des travaux d'envergure.

Résultat de la réunion sur la circulation du quartier des tilleuls (Carnot, Léon Bloy, Sarda...) :

Suite à plusieurs signalements de riverains sur la vitesse excessive des véhicules empruntant la rue Carnot dans la partie entre la rue Léon Bloy et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, une réunion publique a été organisée par le cabinet de Mr. Le Maire. Un boîtage a été réalisé dans les rues adjacentes pour prévenir les riverains de cette rencontre, elle a eu lieu le 15 mars dernier à l'EVS.

Lors de cette rencontre, les riverains présents ont pu échanger entre eux et avec les représentants de la commune sur la circulation de leur quartier.

Comme conclusion à cet échange, il a été décidé d'inverser le sens de circulation de la rue Carnot dans la partie entre l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny vers la rue Léon Bloy et de supprimer le double sens de circulation dans la rue Léon Bloy entre la rue du pont Hardy et la rue Carnot qui n'a pu lieu d'être au vu dans changement de sens de circulation de la rue Carnot.

Un arrêté de police a été établi dans ce sens, la modification de la circulation sera effective à compter du lundi 5 juin 2023.

Réalisations de la ville :

1. **Travaux des Tennis au parc des sports en cours :** Les futures installations ainsi que l'espace restauration ont été présentées. La fin de réalisation des courts intérieurs couverts est prévue pour la fin 2023. Quant aux courts extérieurs et l'espace restauration, la fin des travaux est prévue pour l'été 2024. L'inauguration des terrains de baskets 3x3 sur le parc des sports pour aura lieu le 1^{er} juillet.
2. **Travaux de la rue Vacheresse :** la pose des pavés est actuellement en cours. Il y aura toutefois un arrêt des travaux au mois de juillet pour permettre aux commerces d'avoir une activité estivale.
3. **Travaux du Club d'aviron :** les travaux se termineront au 30 juin 2023.
4. **Maison de la santé et son parking :** le parking est actuellement en zone bleue à partir de 9. La PM effectue des passages réguliers afin de laisser des espaces de stationnement pour les patients. Zone passera bleue à partir de 8h pour laisser des places libres dès l'ouverture du centre. Les médecins pourraient avoir des places réservées dans un autre parking.

5. **Piste cyclable sur les Hauts de Lagny (RER Vélo)** : elle permettra de rejoindre Paris. C ' est l'agglomération Marne et Gondoire qui gère la construction. Aussi, la fin des travaux est prévue pour la fin de l'été. Le but de ce réseau régional de mobilité est de permettre aux habitants de rejoindre les différentes gares RER.

Questions diverses :

- **Quid des déjections canines sur la voie publique ?**

REPONSE : Une campagne de sensibilisation pour lutter contre ce phénomène à eu lieu, toutefois celle-ci sera reconduite dans les meilleurs délais pour lutter contre ce fléau.

- **Quid des logements insalubres et en péril ?**

REPONSE : La Communauté d'agglomération Marne et Gondoire est sur le dossier, elle a l'objectif de rendre ces logements habitables, si les propriétaires rechignent à faire les travaux (ex. Rue Gambetta). Les procédures sont toutefois très longues.

- **Quid de la limitation à 30km/h au sein de la ville ?**

REPONSE : il sera procédé à l'installation de panneau de rappel de la limitation pour la faire respecter.